

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

numéro CM_260429_11

L'an deux mil vingt-six, le vingt neuf avril,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt trois avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Claude LAATEB.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	26
exprimés	29
vote	
pour	29
contre	0
abstention	0

Présents :

Claude LAATEB, Damien ROUQUETTE, Joana SINEGRE, David BOSC, Noura AIDA, Frédéric CARO, Marie-Pierre CAUMES, Jérôme BROL, Magali STADLER, Françoise CAUVY, Jean-Marc SAUVIER, Marie-Hélène CLAYEUX, Jean-Laurent MERCADIER, Gilles CASTANIER, Mohamed REMMACH, Brigitte LEBON, Daniel SACARABANY, Marie-Thérèse LOBE, Cédric CAPON, Michel MARTINEZ, Fadilha BENAMMAR-KOLY, Florian VIRE, Nathalie ROCOPLAN, Julien PRADEL, Guylène BOYER-ALIBERT, Heddy BOUCHIGHA.

Absentes avec pouvoirs :

Corinne FRASQUET à Marie-Pierre CAUMES, Rahma BENFERHAT à Jean-Laurent MERCADIER, Guylène AZORIN à Claude LAATEB.

OBJET :	Adoption du budget primitif de l'année 2026 du budget annexe Les Gardies
----------------	---

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la délibération n°CM_231121_11 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

VU la délibération n°CM_260429_05 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'adoption du compte administratif de l'année 2025 du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition des élus au préalable à la séance, à l'accueil de la Commune de Lodève ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

Où l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2026 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de quatre-vingt-seize-mille-quatre-cent-vingt euros quarante-huit centimes (96 420,48 €),
- au niveau des chapitres pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de soixante-treize-mille-deux-cent-trente euros quatre-vingt-deux centimes (73 230,82 €),
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20260429-lmc124232-DE-1-1
Date de télétransmission : 30/04/26
Date de publication : 30/04/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt neuf avril deux mille vingt-six
Le Maire,
Claude LAATEB





BUDGET PRIMITIF 2026

Note synthétique

Conseil Municipal du 29 avril 2026

COMMUNE DE LODEVE

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
	Les dépenses réelles de fonctionnement	5
2.1.1	Les charges à caractère général (chapitre 011)	5
2.1.2	Les dépenses de personnel (chapitre 012).....	6
2.1.3	Les atténuations de produits (chapitre 014).....	7
2.1.4	Les charges de gestion courante (chapitre 65).....	8
2.1.5	Les frais financiers (chapitre 66)	9
2.1.6	Les charges exceptionnelles (chapitre 67)	9
	Les recettes réelles de fonctionnement	9
2.1.7	Les atténuations de charges (chapitre 013).....	10
2.1.8	Les produits des services du domaine (chapitre 70).....	10
2.1.9	Les produits fiscaux (chapitre 73 et 731).....	11
2.1.10	Les dotations et participations (chapitre 74)	13
2.1.11	Les autres produits de gestion courante (chapitre 75).....	14
3	LES EPARGNES	15
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16
	Les dépenses réelles d'investissement	16
4.1.1	Les principales dépenses d'investissement 2026	16
4.1.2	Les dépenses financières.....	18
	Les recettes réelles d'investissement	18
4.1.3	Les dotations et fonds propres	18
4.1.4	Les participations et subventions	18
4.1.5	L'emprunt et le produit de cession.....	19
5	LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES.....	20

PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 13 avril dernier.

Les élections municipales se sont tenues les 15 et 22 mars. La gouvernance politique a commencé à se structurer lors du conseil municipal du 27 mars en élisant le maire et ses adjoints.

Au vu des échéances légales le budget primitif 2026 qui est présenté au conseil municipal n'a pas pu être suffisamment travaillé et ne reflète pas les orientations politiques de la nouvelle majorité municipale. Il s'agit d'un budget technique permettant d'assurer la continuité de services, de poursuivre les projets amorcés et ceux pour lesquels la nouvelle majorité est en accord de principe.

Le budget primitif 2026 qui est présenté est en grande partie hérité des arbitrages du précédent Maire. La nouvelle majorité proposera des ajustements à ce budget 2026 à l'automne avec l'adoption d'une décision modificative.

COMMUNE DE LODEVÉ

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2026 du budget principal est équilibré à hauteur de 23 136 245,61€ dont 11 551 568,79€ pour la section de fonctionnement et 11 584 676,82€ pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats prévisionnels 2025 du budget principal et les restes à réaliser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 874 473,00 €	1 782 844,55 €	1 918 080,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 608 890,00 €	5 592 861,55 €	5 776 787,00 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	655 590,00 €	654 824,54 €	673 090,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 819 423,06 €	0,00 €	1 156 399,79 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	636 000,00 €	602 019,30 €	636 000,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 029 520,00 €	1 029 502,66 €	1 034 012,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	371 000,00 €	367 914,32 €	357 200,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 800,00 €	2 311,30 €	0,00 €
68 - CONSTITUTION DE PROVISION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 997 696,06 €	10 032 278,22 €	11 551 568,79 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 875 941,06 €	1 875 941,06 €	407 449,79 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	147 237,00 €	152 348,82 €	109 510,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	414 115,00 €	358 650,72 €	244 900,00 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	671 127,00 €	672 655,26 €	747 224,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	6 002 752,00 €	5 991 607,90 €	5 973 267,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 684 055,00 €	3 746 727,80 €	3 852 468,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 269,00 €	206 195,01 €	216 547,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	202,36 €	203,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	5 907,76 €	0,00 €
78 - REPRISES DE PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 997 696,06 €	13 010 236,69 €	11 551 568,79 €
RESULTAT FONCT	0,00 €	2 977 958,47 €	0,00 €
DEPENSES D INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 436 323,02 €	1 436 323,02 €	4 476 981,85 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	414 115,00 €	358 650,72 €	244 900,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	67 000,00 €	50 373,88 €	50 000,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS			0,00 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	259 071,00 €	0,00 €	259 071,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 887 000,00 €	1 885 750,03 €	1 826 900,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	619 769,29 €	279 649,20 €	415 015,92 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	45 654,00 €	18 888,20 €	71 200,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 597 633,72 €	5 825 456,96 €	3 544 702,62 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	76 215,93 €	8 396,70 €	267 815,93 €
26 - PARTICIPATION CREANCES RATTACHES A DES PARTICIPATIONS		0,00 €	0,00 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	161 367,00 €	7 530,85 €	162 089,50 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 830 148,96 €	10 137 019,56 €	11 584 676,82 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 819 423,06 €	0,00 €	1 156 399,79 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	106 000,00 €	0,00 €	230 000,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	636 000,00 €	602 019,30 €	636 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	67 000,00 €	50 373,88 €	50 000,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	875 807,84 €	866 383,54 €	3 567 238,68 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 943 881,10 €	2 048 916,85 €	3 410 420,32 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 062 683,94 €	2 030 000,00 €	2 269 355,80 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21 - IMMOBLISATIONS CORPORELLES			
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES			
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	319 353,02 €	62 344,14 €	265 262,23 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 830 148,96 €	5 660 037,71 €	11 584 676,82 €
RESULTAT INVESTISSEMENT	0,00 €	-4 476 981,85 €	0,00 €
RESULTAT EXERCICE	0,00 €	-1 499 023,38 €	0,00 €

COMMUNE DE LODEVE

Rappel des résultats prévisionnels 2025 :

- Résultat de fonctionnement : + 2 977 958,47€
- Résultat d'investissement : - 4 476 981,85€
- Résultat de l'exercice : - 1 499 023,38€
- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 602 333,30€
- Restes à réaliser recettes d'investissement : 2 508 806,47€
- Solde des restes à réaliser : +1 906 473,17€

Rappel affectation des résultats 2025 :

- Couverture du besoin de financement (1068) : 2 570 508,68€
- Report en excédent de fonctionnement (R002) : 407 449,79€
- Report en déficit d'investissement (D001) : 4 476 981,85€

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 874 473,00 €	1 782 844,55 €	1 918 080,00 €	43 607,00 €	135 235,45 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 608 890,00 €	5 592 861,55 €	5 776 787,00 €	167 897,00 €	183 925,45 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	655 590,00 €	654 824,54 €	673 090,00 €	17 500,00 €	18 265,46 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 029 520,00 €	1 029 502,66 €	1 034 012,00 €	4 492,00 €	4 509,34 €
66 - CHARGES FINANCIERES	371 000,00 €	367 914,32 €	357 200,00 €	-13 800,00 €	-10 714,32 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 800,00 €	2 311,30 €	0,00 €	-2 800,00 €	-2 311,30 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 542 273,00 €	9 430 258,92 €	9 759 169,00 €	216 896,00 €	328 910,08 €

Les dépenses réelles de fonctionnement sont attendues à 9 759 169€ soit +3,49% (+329k€) par rapport au compte administratif 2025.

2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

	BP 2025	CA 2025	BP 26
GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, etc.)	464 540,00 €	470 011,19 €	469 901,00 €
FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES	1 332 709,30 €	1 254 148,72 €	1 380 119,00 €
AFFAIRES GENERALES	3 300,00 €	1 392,82 €	2 800,00 €
SERVICES GENERAUX	352 222,00 €	335 328,88 €	342 481,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES	116 547,00 €	101 419,79 €	128 128,00 €
CINEMA	124 920,00 €	130 321,02 €	125 270,00 €
CENTRE SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	149 990,00 €	137 411,96 €	134 314,00 €
ACTIONS CULTURELLES	4 000,00 €	3 612,25 €	4 400,00 €
SERVICES TECHNIQUES	402 502,30 €	385 561,71 €	409 776,00 €
HABITAT URBANISME ET PATRIMOINE	10 003,00 €	5 443,15 €	49 650,00 €
MEDIATHEQUE	51 700,00 €	50 928,42 €	52 500,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	7 600,00 €	6 945,40 €	10 050,00 €
POLICE MUNICIPALE	24 865,00 €	24 315,15 €	28 040,00 €
SERVICE DES SPORTS	27 543,00 €	22 312,34 €	37 390,00 €
VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS	57 517,00 €	49 155,83 €	55 320,00 €
IMPOTS ET TAXES	77 223,70 €	58 684,64 €	68 060,00 €
TOTAL 011	1 874 473,00 €	1 782 844,55 €	1 918 080,00 €

Les dépenses à caractère général ont été estimées à 1 918 080€ soit +7,59% (+135k€) par rapport au compte administratif de 2025.

Cette hausse sur ce chapitre découle principalement :

- L'ouverture de la piscine : +21,9k€ ;
- Les refacturations de la CCLL au titre du permis de louer 2025 : +45,6k€. Cette augmentation doit être nuancée car en 2025 12k€ ont été imputés comptablement sur le chapitre 65, ainsi l'augmentation réelle est de 33,6k€ ;
- La prestation d'entretien et de gestion des composteurs collectifs pour 19,7k€. Cette dépense était assumée par la CCLL durant l'appel à projet de l'ADEME "tri des biodéchets". A compter de 2026 la Commune reprend en charge cette dépense ;
- La régularisation de 13k€ de taxes foncières 2025 qui seront payées en 2026 suite aux demandes de dégrèvements faites en 2025 ;

COMMUNE DE LODEVE

- Le voyage scolaire des CM2 de l'école Vinas en mars à Mayence (Allemagne) dans le cadre du financement ERASMUS 2026 (+23,3k€).

2.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
012 - CHARGES DE PERSONNEL	5 608 890,00 €	5 592 861,55 €	5 776 788,00 €
Salaires bruts chargé personnel propre	4 963 350,00 €	4 886 235,65 €	4 964 188,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par la CCLL	416 466,00 €	440 570,48 €	535 000,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par le GEEP	108 600,00 €	142 418,94 €	169 600,00 €
Cotisation au COS	30 500,00 €	35 263,94 €	33 500,00 €
Médecine du travail et expertises médicales	20 500,00 €	21 467,60 €	21 500,00 €
Cotisation pour assurance statutaire du personnel	69 474,00 €	66 904,94 €	53 000,00 €

Les dépenses de personnel sont estimées à 5 776 788€ pour 2026 soit une augmentation de +3,29% (+183,9k€) par rapport au compte administratif 2025.

Cette augmentation provient de plusieurs facteurs, dont les plus significatifs sont :

- +64k€ correspondent à la hausse de 3 points du taux de cotisation patronale à la caisse de retraite des fonctionnaires (CNRACL). Cette hausse découle de la Loi de Finances de la Sécurité Sociale (LFSS) de 2025 qui acte une hausse de 3 points par an entre 2025 et 2028 ;
- L'ouverture de la piscine engendre le recrutement de personnels saisonniers pour assurer la surveillance, l'accueil et l'entretien du local (+39k€) ;
- La régularisation de 21,3k€ de cotisation 2025 au Centre de gestion du 34 suite au changement de modalité de paiement (paiement annuel et plus mensuel depuis 2025) ;
- L'incidence des mouvements de personnel 2025 sur une année pleine en 2026. Que ce soient les créations de postes 2025 (ETAPS, apprenti géomatique (GEEP)) ou l'occupation de postes existants après une période de vacances (réfèrent accueil au centre social, voirie, propreté) ces entrées de personnel vont impacter 2026 sur une année pleine. Ces dépenses seront en partie compensées par les départs au cours de l'année 2025 n'ayant pas fait l'objet d'un remplacement ;
- Les mouvements de personnel attendus pour 2026 avec notamment les départs à la retraite ou des mobilités externes et des agents qui vont arriver au cours de l'année (directeur des services techniques, chef de service des affaires générales, un agent de police municipale, etc.) ;
- Enfin, la montée en puissance de la mutualisation. En effet, suite aux délibérations de fin 2025, la Commune et la Communauté de Communes ont acté plusieurs évolutions organisationnelles :
 - o La création d'un service commun d'instruction des ADS : prestation exercée par la CCLL depuis plusieurs années au profit des communes membres mais sous forme de prestation de service. Afin de sécuriser sur le plan organisationnel et financier le service rendu aux communes et pour tenir compte de la mise en œuvre du Plan Local Intercommunal d'Urbanisme, il a été acté de créer un service commun. Ainsi, l'essentiel de la hausse de la mutualisation (50k€ sur les 94k€) découle d'un changement de forme de la mutualisation et de son

COMMUNE DE LODEVE

imputation comptable (auparavant les charges étaient imputées en 65 et non en 012) ;

- Les nouvelles mutualisations : il a été acté en décembre dernier de nouvelles mutualisations au sein de plusieurs directions/pôles : la direction générale (les directeurs généraux), à l'urbanisme (le chargé de stratégie foncière) et au sein du pôle ressources (la gestion de la formation, le suivi de l'absentéisme médical) ;
- Les ajustements des quotités sur des mutualisations existantes : ce travail d'actualisation vise à veiller à ce que les quotités de mutualisation correspondent à la réalité des organisations.

En coût net des recettes du personnel communal mis à disposition de la CCLL et des remboursements sur rémunération (CPAM, assurance statutaire, contrat aidé, etc.), la hausse est de 184k€ (+3,55%).

2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	655 590,00 €	654 824,54 €	673 090,00 €
Dégrèvements de THLV	37 000,00 €	36 238,00 €	26 000,00 €
Attribution de compensation	618 590,00 €	618 586,54 €	647 090,00 €

La hausse de 18,2k€ des atténuations de produits s'explique par la majoration de l'attribution de compensation versée à la CCLL à la suite de l'obtention en 2025 d'un nouveau financement de l'Etat pour le service public de la petite enfance.

En effet, pour compenser l'augmentation des dépenses dans ce secteur, l'Etat octroie un financement annuel aux communes de plus de 3 500 habitants pour :

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles et de modes d'accueil ;
- Informer et accompagner les familles et les futurs parents ;
- Planifier le développement des modes d'accueil ;
- Soutenir la qualité des modes d'accueil.

Le financement de l'Etat est calculé en fonction du nombre de naissances domiciliées sur la Commune sur les trois dernières années et du potentiel financier par habitant de la Commune. Ce financement est donc susceptible d'évolution.

Le service public de la petite enfance est exercé par la CCLL. Il est cohérent que la Commune reverse ce financement à la CCLL sous réserve que les modalités de ce reversement ne lèsent pas la Commune. Ainsi, dans l'attente qu'une solution soit identifiée, l'attribution de compensation est augmentée du financement obtenu en 2025, soit 28 459,38€.

La baisse des dégrèvements de THRS correspond au montant prévisionnel notifié par l'Etat en 2026.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.4 Les charges de gestion courante (chapitre 65)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 029 520,00 €	1 029 502,66 €	1 034 012,00 €
Logiciels	74 630,00 €	75 592,21 €	78 569,00 €
Indemnités et frais des élus	173 250,00 €	174 666,82 €	175 200,00 €
Contingent SDIS	312 611,00 €	312 611,00 €	315 200,00 €
Subvention d'équilibre CCAS	70 000,00 €	70 000,00 €	114 000,00 €
Subventions aux associations	139 600,00 €	138 450,00 €	139 350,00 €
Refacturation service ADS - CCLL	35 345,00 €	27 885,00 €	0,00 €
Refacturation permis de louer - CCLL	12 084,00 €	12 008,06 €	0,00 €
Participation GIP santé - CCLL	22 600,00 €	22 302,00 €	22 500,00 €
Subvention Territoire zero chômeurs - EBE	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Participation Hérault Ingénierie (cotisation et groupement de commandes)	2 400,00 €	2 865,20 €	2 900,00 €
Participation Parc Naturel Régional des Grands Causses	21 000,00 €	20 616,13 €	21 000,00 €
Autres participations (prélèvements à la source, participations écoles publiques, adhésion centrale achats, etc.)	0,00 €	3 916,67 €	300,00 €
Subventions écoles privées	151 000,00 €	153 589,57 €	149 993,00 €

Le montant des autres charges de gestion courante progresse modérément de +0,44% (+4,5k€) par rapport au CA 2025.

Cette quasi-stabilité masque des mouvements importants :

- Une baisse de 39,9k€ correspondant au changement d'imputation des refacturations de la CCLL pour le permis de louer (imputées en 011 en 2026) et de la création du service commun d'instruction des ADS (imputées en 012 en 2026) ;
- Une hausse de 50k€ de la subvention au CCAS pour verser une subvention exceptionnelle à l'EHPAD communal l'Ecureuil (budget annexe du CCAS) dans le cadre d'un plan de retour à l'équilibre. Si les crédits sont ouverts dans ce budget, l'octroi de la subvention est conditionné à la viabilité économique du plan de retour à l'équilibre.

A noter la présence d'une enveloppe provisionnelle de 5k€ pour des actions de formation des nouveaux élus et d'aide à la construction d'un projet de mandat.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.5 Les frais financiers (chapitre 66)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
66 - CHARGES FINANCIERES	371 000,00 €	367 914,32 €	357 200,00 €
Charges d'intérêts	351 000,00 €	349 877,17 €	336 200,00 €
ICNE	-10 000,00 €	-5 093,38 €	-9 000,00 €
Ligne de trésorerie	30 000,00 €	23 130,53 €	30 000,00 €

Les frais financiers sont prévus à 357,2k€ et comprennent :

- Le plan d'amortissement des emprunts en cours ;
- Les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) ;
- Les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie.

Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de la situation des marchés financiers (20% de notre encours de dette indexé sur l'Euribor/livret A) et de notre situation de trésorerie.

2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce chapitre ne fait pas l'objet de prévision budgétaire. Si d'éventuelles dépenses devaient apparaître en cours d'exercice, la collectivité aurait la possibilité de faire des virements entre chapitres.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 899 219€, en augmentation de 1,15% (+123€) par rapport au CA 2025.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	147 237,00 €	152 348,82 €	109 510,00 €	-37 727,00 €	-42 838,82 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	671 127,00 €	672 655,26 €	747 224,00 €	76 097,00 €	74 568,74 €
73 - IMPOTS ET TAXES	6 002 752,00 €	5 991 607,90 €	5 973 267,00 €	-29 485,00 €	-18 340,90 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 684 055,00 €	3 746 727,80 €	3 852 468,00 €	168 413,00 €	105 740,20 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 269,00 €	206 195,01 €	216 547,00 €	14 278,00 €	10 351,99 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	202,36 €	203,00 €	3,00 €	0,64 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	5 907,76 €	0,00 €	0,00 €	-5 907,76 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 707 640,00 €	10 775 644,91 €	10 899 219,00 €	191 579,00 €	123 574,09 €

COMMUNE DE LODEVE

2.1.7 Les atténuations de charges (chapitre 013)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
013 - ATTENUATION DE CHARGES	147 237,00 €	152 348,82 €	109 510,00 €
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	26 197,70 €	25 891,92 €	23 300,00 €
Fonds national de compensation du SFT	15 000,00 €	17 481,00 €	17 500,00 €
Remboursements assurance risque statutaires	74 540,00 €	82 683,14 €	45 310,00 €
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CDG, droit syndical, CPAM, etc.)	31 499,30 €	26 292,76 €	23 400,00 €

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 109k€ pour 2026.

Il faut signaler qu'en fonction de l'évolution de la situation médicale de certains agents, la collectivité pourra bénéficier d'une prise en charge de notre assureur. Par prudence, seules les prises en charge certaines ont été budgétisées.

2.1.8 Les produits des services du domaine (chapitre 70)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
70 - PRODUITS DES SERVICES	671 127,00 €	672 655,26 €	747 224,00 €
Concessions dans les cimetières	20 000,00 €	24 741,59 €	25 000,00 €
Redevance d'occupation du domaine public	8 300,00 €	5 809,56 €	8 300,00 €
Régie à caractère culturel cinéma	201 800,00 €	190 312,26 €	200 000,00 €
Régie à caractère culturel école de musique	60 000,00 €	60 204,41 €	61 000,00 €
Régie à caractère culturel médiathèque	12 250,00 €	12 115,00 €	11 500,00 €
Régie de la piscine	6 000,00 €	0,00 €	36 560,00 €
Régie à caractère de loisir (activités à l'espace Lutéva)	34 100,00 €	36 750,00 €	34 100,00 €
Recettes AVELO 3	8 500,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €
Autres recettes (locations salles, publicité stade, utilisation installations municipales, etc.)	7 077,00 €	9 994,25 €	9 550,00 €
Remboursement de frais de personnel communal mutualisés avec la CCLL	255 000,00 €	255 223,20 €	280 000,00 €
Remboursement charges communales mutualisées avec la CCLL	3 100,00 €	5 392,59 €	15 500,00 €
Remboursement de frais autres redevables (destructions de véhicules enlevés, charges espace santé)	55 000,00 €	64 612,40 €	57 214,00 €

Le montant du chapitre produits des services s'élève à 747,2k€ soit +11,09% (+74,5k€) par rapport au CA 2025.

Cette évolution provient principalement de :

- La normalisation du CA du cinéma. Hypothèse crédible au vu des entrées sur le 1^{er} trimestre en progression de 6% par rapport au 1^{er} trimestre 2025 : +9,7k€ ;
- Les recettes du centre nautique Nautilia : +36,5k€, composées des recettes de billetterie et des participations de tiers (communes, établissements scolaires, etc.) ;
- La hausse de 34,9k€ des charges de personnel et autres mutualisés avec la CCLL.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.9 Les produits fiscaux (chapitre 73 et 731)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
73/731 - IMPOTS ET TAXES	6 002 752,00 €	5 991 607,90 €	5 973 267,00 €
Impôts locaux (TH, FB, FNB) et rôles supplémentaires	5 385 552,00 €	5 359 510,00 €	5 383 367,00 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	86 900,00 €	86 900,00 €	86 900,00 €
Droits de place (foire, marchés) et fourrière	73 300,00 €	73 834,90 €	86 000,00 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité	197 000,00 €	196 153,00 €	197 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité foncière	260 000,00 €	275 210,00 €	220 000,00 €

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 5 973 267€ soit une contraction de 0,31% (-18,3k€) par rapport au CA 2025.

En matière de fiscalité directe, le produit fiscal attendu est de 5 383 367€.

Ce produit fiscal se compose :

- Du produit de taxe foncière bâti ;
- Du produit de taxe foncière non bâti ;
- Du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants ;
- Des rôles supplémentaires ;
- De la compensation sur la perte de produit de taxe d'habitation suite à la réforme.

Détail produit de fiscalité directe hors rôles supplémentaires

	ETAT 1386 RC 2025 CA 2025	ETAT 1259 2026 BP 2026	EVOLUTION
Taxe foncier bâti	4 760 092,00 €	4 813 433,00 €	1,12%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	139 154,00 €	129 398,08 €	-7,01%
Coefficient correcteur	300 003,00 €	303 347,00 €	1,11%
Taxe foncier non bâti	58 522,00 €	60 114,00 €	2,72%
Taxe d'habitation sur les locaux vacants	91 354,00 €	66 075,20 €	-27,67%
TOTAL	5 349 125,00 €	5 372 367,28 €	0,43%

COMMUNE DE LODEVE

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2026.

L'évolution des bases prévisionnelles tient compte de la revalorisation des valeurs locatives fixée par l'Etat de 0,8% pour 2026.

On note la forte baisse de THRS (-7,01%) et de THLV (-27,67%) en lien avec la fiabilisation des bases par les services de l'Etat et les déclarations effectuées par les contribuables locaux auprès de l'administration fiscale.

Le produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) a été estimé à 197k€ en 2026. Pour rappel cette taxe est à compter du 1^{er} janvier 2023 regroupée avec la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité et la contribution au service public d'électricité au sein d'une nouvelle taxe dénommée « accise sur l'électricité ». Cette taxe, toujours prélevée par les fournisseurs d'électricité, est versée directement à l'Etat qui reverse aux communes la part qui leur revient.

A noter qu'en 2026, le montant versé par l'Etat correspondra au produit perçu en 2025, multiplié par le rapport entre les quantités d'électricités consommées sur le territoire communal entre les années 2024 et 2023 et de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2025 et 2024.

Le produit des droits de mutation a été estimé à 220k€, soit une baisse de 55,2k€ (-20,06% par rapport à 2025) compte tenu de l'hypothèse de normalisation du marché immobilier local après une année 2025 caractérisée par des transactions exceptionnelles et un effet rattrapage de l'exercice 2024 historiquement bas.

La création d'une redevance d'occupation du domaine public en cours d'année destinée à limiter les nuisances occasionnées par des professionnels occupant de manière prolongée le domaine public (modalités en cours d'arbitrage). Cette redevance vise à inciter ces professionnels à réaliser dans les meilleurs délais leur intervention et ainsi réduire les nuisances pour les habitants.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.10 Les dotations et participations (chapitre 74)

	BP 2025	CA 2025	BP 26
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 684 055,00 €	3 746 727,80 €	3 852 468,00 €
Dotation forfaitaire	1 072 365,00 €	1 072 365,00 €	1 078 648,00 €
Dotation de solidarité rurale	1 231 325,00 €	1 231 325,00 €	1 297 365,00 €
Dotation de solidarité urbaine	526 776,00 €	530 624,00 €	565 680,00 €
Dotation nationale de péréquation	285 748,00 €	285 748,00 €	282 731,00 €
Dotation élus locaux	163,00 €	163,00 €	408,00 €
FCTVA de fonctionnement	20 498,00 €	20 498,07 €	20 500,00 €
Financement Etat abaissement école enfants -3 ans, service d'accueil grève dans les écoles	61 000,00 €	60 769,00 €	62 069,00 €
Voyage scolaire - Erasmus +	31 914,00 €	41 917,60 €	43 500,00 €
Financement Etat autorité organisatrice petite enfance	0,00 €	28 459,38 €	28 659,00 €
Forfait communal facturé aux communes	34 000,00 €	31 415,35 €	43 500,00 €
Cité éducative	57 000,00 €	56 500,00 €	32 500,00 €
Organisation des élections	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Dotation recensement population	13 711,00 €	13 711,00 €	0,00 €
Centre social	154 266,00 €	177 851,40 €	166 512,00 €
Ecole de musique (CD34)	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
Ecole de musique (CCLL)	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Cinéma	64 972,00 €	64 972,00 €	24 000,00 €
Médiathèque	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Compensations fiscales de l'Etat	51 817,00 €	52 163,00 €	126 396,00 €
Dotation pour les titres sécurisés	20 500,00 €	17 246,00 €	17 500,00 €

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par les dotations et les compensations fiscales ;
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services.

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2025 de 105,7k€ (+2,82%) en raison :

- Une hausse de financements récurrents, notamment :
 - Du montant de la DGF de l'Etat notifiée à 3 224 424€ soit une hausse de +104,4k€ (+3,34%) par rapport à 2025 due à la progression habituelle de la DSU et de la DSR. A noter que la collectivité voit sa dotation forfaitaire progresser, grâce notamment au dernier recensement de la population. Cette dynamique de progression est une inversion par rapport à ces dernières années et devrait se poursuivre jusqu'aux résultats du prochain recensement dans 4 ans ;

COMMUNE DE LODEVE

- Au vu de la fréquentation de nos écoles publiques, nous allons davantage refacturer de forfait communal aux communes d'origine des enfants : +12,1k€ ;
- Les compensations fiscales sont en nettes progression (+74,2k€) suite à l'intégration dans les bases fiscales 2026 des derniers logements construits sur notre territoire qui ont été éligibles à des exonérations de droit de taxe foncière (logements sociaux ou financés par un prêt de l'Etat).
- Une réduction de certains financements :
 - L'absence de tirages exceptionnels de nos droits auprès du Centre National du Cinéma (-41k€) ;
 - L'absence de dotation pour le recensement de la population (-13,7k€) ;
 - L'absence de rattrapage des financements de la Cité éducative en 2025 avec l'encaissement de financements 2024 et 2025 (-24k€).

2.1.11 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 269,00 €	206 195,01 €	216 547,00 €
Redevance de locations d'installations (salles, stade) municipales et produits des activités (sports, vie associative) et mécénat	39 550,00 €	45 750,42 €	43 000,00 €
Loyer photovoltaïques	27 232,00 €	27 231,85 €	27 232,00 €
Autres loyers (compagnie des jeux, AED, etc.)	43 214,00 €	40 128,33 €	65 795,00 €
Autres produits (avoirs facturations, indemnités assureurs, etc.)	6 000,00 €	5 343,30 €	2 100,00 €
Loyers espace santé	86 273,00 €	87 741,11 €	78 420,00 €

Les autres produits de gestion sont attendus à 216 547€ pour 2026 (+5,02% ou +10,3k€). Cette progression s'explique essentiellement par de nouveaux baux signés en 2026 (SIELL, 10 bd de la liberté). Il faut noter la prévision prudente sur les autres recettes, notamment sur l'espace santé en lien avec les mouvements des occupants ces derniers mois (départ En santé).

COMMUNE DE LODEVE

3 LES EPARGNES

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total : 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	205 889 €	95 389 €	166 008 €	123 428 €	131 169 €	142 005 €	152 349 €	109 510 €
Total : 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	487 319 €	358 973 €	470 335 €	567 488 €	603 965 €	723 963 €	672 655 €	747 224 €
Total : 73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 056 €	4 868 353 €	5 182 002 €	5 464 441 €	5 828 273 €	5 895 171 €	5 991 608 €	5 973 267 €
Total : 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 237 €	3 330 549 €	3 190 907 €	3 309 799 €	3 436 331 €	3 465 188 €	3 746 728 €	3 852 468 €
Total : 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905 €	81 658 €	161 660 €	179 487 €	172 931 €	226 888 €	206 195 €	216 547 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 751 406 €	8 734 921 €	9 170 913 €	9 644 643 €	10 172 668 €	10 453 215 €	10 769 535 €	10 899 016 €
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 010 €	1 436 034 €	1 567 556 €	1 708 530 €	1 856 119 €	1 785 419 €	1 782 845 €	1 918 080 €
Total : 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 737 904 €	4 663 885 €	4 765 576 €	4 944 483 €	5 108 527 €	5 586 437 €	5 592 862 €	5 776 787 €
Total : 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	613 870 €	585 275 €	585 275 €	585 275 €	595 815 €	605 606 €	654 825 €	673 090 €
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	610 275 €	689 530 €	676 730 €	731 043 €	922 056 €	1 014 455 €	1 029 503 €	1 034 012 €
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	7 545 058 €	7 374 723 €	7 595 136 €	7 969 330 €	8 482 517 €	8 991 917 €	9 060 033 €	9 401 969 €
Retraitement des travaux en régie (+)	209 623 €	167 440 €	149 986 €	159 659 €	178 774 €	200 609 €	329 371 €	200 000 €
Retraitement des cessions d'immobilisations (-)	26 450 €	4 800 €	500 €	0 €	0 €	41 000 €	3 500 €	0 €
EPARGNE DE GESTION	1 389 522 €	1 522 838 €	1 725 263 €	1 834 971 €	1 868 924 €	1 620 907 €	2 035 372 €	1 697 047 €
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	255 254 €	248 935 €	231 696 €	224 013 €	299 721 €	367 666 €	367 914 €	357 200 €
Total : 76 - PRODUITS FINANCIERS	120 €	16 €	97 €	120 €	219 €	241 €	202 €	203 €
RESULTAT FINANCIER	-255 134 €	-248 918 €	-231 599 €	-223 892 €	-299 502 €	-367 425 €	-367 712 €	-356 997 €
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244 €	19 328 €	101 886 €	58 921 €	15 155 €	0 €	2 311 €	0 €
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 156 €	31 761 €	11 963 €	55 409 €	39 979 €	51 932 €	5 908 €	0 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	59 912 €	12 433 €	-89 923 €	-3 512 €	24 824 €	51 932 €	3 596 €	0 €
EPARGNE BRUTE	1 194 299 €	1 286 352 €	1 403 740 €	1 607 567 €	1 594 246 €	1 305 414 €	1 671 257 €	1 340 050 €
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE HORS PRÊT RELAI ET OPERATION DE RENEGOCIATION	717 834 €	763 519 €	816 000 €	879 343 €	849 986 €	900 269 €	985 750 €	926 900 €
EPARGNE NETTE	476 465 €	522 833 €	587 740 €	728 224 €	744 260 €	405 145 €	685 507 €	413 150 €

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
EPARGNE DE GESTION	15,72%	17,37%	18,79%	18,92%	18,30%	15,43%	18,89%	15,57%
EPARGNE BRUTE	13,51%	14,67%	15,29%	16,57%	15,61%	12,43%	15,51%	12,29%
EPARGNE NETTE	5,39%	5,96%	6,40%	7,51%	7,29%	3,86%	6,36%	3,79%

COMMUNE DE LODEVE

Ce BP 2026 acte une dégradation de nos épargnes (-338k€ d'épargne de gestion). Il y a de multiples raisons :

- Une moindre valorisation des travaux en régie 2026 : du fait d'un moindre volume d'investissement, il est anticipé une moindre valorisation des travaux en régie (-129k€) ;
- L'absence de soutien exceptionnel du CNC pour le cinéma (-41k€) ;
- Les dépenses contraintes dans le domaine RH que ce soit la hausse des cotisations à la CNRACL (+64k€), les participations employeurs à la protection sociale complémentaire (+10,6k€) ou la régularisation de la cotisation au centre de gestion 2025 (+21,3k€) ;
- La forte baisse du rendement fiscal de la THRS et de la THLV (-35k€) ;
- La subvention de fonctionnement exceptionnelle de 50k€ à l'EHPAD municipal de l'Ecureuil ;
- La normalisation du produit attendu des DMTO après une année 2025 exceptionnelle (-55k€).

L'ensemble de ces éléments expliquent une dégradation malgré des mouvements positifs (DGF, nouveaux loyers, etc.).

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	259 071,00 €	0,00 €	259 071,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 887 000,00 €	1 885 750,03 €	1 826 900,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	619 769,29 €	279 649,20 €	415 015,92 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	45 654,00 €	18 888,20 €	71 200,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 597 633,72 €	5 825 456,96 €	3 544 702,62 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	76 215,93 €	8 396,70 €	267 815,93 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	161 367,00 €	7 530,85 €	162 089,50 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 912 710,94 €	8 291 671,94 €	6 812 794,97 €

Pour 2026, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 6 812 794,94€ (RAR 2025 inclus).

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2026 (chapitres 20, 21, 23 et 45) s'élèvent à 4,4M€.

4.1.1 Les principales dépenses d'investissement 2026

Les principales dépenses à mentionner :

Le solde des opérations en cours

- La finalisation du stade synthétique (325k€) et du club house (362k€) ;
- La restauration de la chapelle de la vierge : 68k€ ;
- L'aménagement du city du Grézac : 63k€ ;
- La rénovation du centre nautique Nautilia : 365k€ ;
- Les indemnités à verser dans le cadre du dialogue compétitif Quartiers De Demain (211k€) qui sont totalement financées par l'Etat ;

COMMUNE DE LODEVE

- Le versement d'une subvention exceptionnelle à la société foncière d'Occitanie Commerces et Artisanat Local (FOCCAL) pour la réhabilitation de l'immeuble Marini : 50k€ en application d'une délibération du conseil municipal du 17 juin 2025.

La poursuite des travaux et opérations en cours sous réserve que les projets correspondent aux orientations de la nouvelle majorité municipale

- La requalification du parc municipal pour 250k€ et de l'aile sud de la mairie (41k€) ;
- L'étude d'opportunité en vue de créer un réseau de chaleur (22,8k€) ;
- La rénovation énergétique du centre technique municipal (640k€) ;
- La mise en valeur du clocher (9,2k€) ;
- Le 1^{er} acompte pour l'acquisition de 4 locaux de l'îlot Fleury (Territoire 34) en application de la délibération du conseil municipal du 15 octobre 2024 : 67,7k€.

Des nouvelles opérations sous réserve que les projets correspondent aux orientations de la nouvelle majorité municipale

- Les études en vue des travaux d'aménagement des berges de la Soulondre, de la confluence et de la Lergue sud : 200k€ ;
- L'extension du réseau de vidéo protection : 56,2k€ ;
- La rénovation d'une salle du cinéma : 124k€ ;
- Des travaux d'aménagement routier en vue de déplacer la gare scolaire devant le collège : 27k€ ;
- L'aménagement de l'espace santé pour répondre au projet d'extension du GIP santé (25k€).

Les enveloppes annuelles

Dont il faut signaler celles concernant :

- 336,7k€ seront affectés principalement à des provisions pour des travaux d'infrastructures voirie, trottoirs et réseau d'eau pluvial, dont notamment les travaux de voirie (enrobés et réseau pluvial) de la rue Munéra (55k€) ou de réfection d'un mur de soutènement effondré chemin des Tuilières suite aux intempéries de décembre et février (130k€) ;
- Un effort conséquent pour des travaux sur nos bâtiments (363,9k€) dont les principaux sont une intervention (démolition ou confortement) sur le bâtiment municipal rue Châteaudun (150k€) ou les travaux de remise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement à l'espace Lutéva en vue de la création d'un espace jeune dans la cour (25,3k€) ;
- Les acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (342k€) ;
- Les études diverses portant sur des projets en cours de réflexion (41,2k€ dont 10k€ pour une étude de faisabilité d'un site d'escalade et 20k€ pour une étude sur le site de Campeyroux suite à l'approbation du PLUI).

4.1.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières s'élèveront à 2 351 971€ en 2026.

926,9k€ concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

900k€ concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisé en 2024 pour préfinancer des subventions.

266k€ correspondent à notre participation à la concession d'aménagement.

259k€ seront dédiés au remboursement du FEDER sur l'opération de la médiathèque (2019) car l'opération a été surfinancée (au-delà des 80% HT).

Les recettes réelles d'investissement

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
024 - PRODUITS DES CESSIONS	106 000,00 €	0,00 €	230 000,00 €
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	875 807,84 €	866 383,54 €	3 567 238,68 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 943 881,10 €	2 048 916,85 €	3 410 420,32 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 062 683,94 €	2 030 000,00 €	2 269 355,80 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	319 353,02 €	62 344,14 €	265 262,23 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 307 725,90 €	5 007 644,53 €	9 742 277,03 €

Les recettes réelles d'investissement (dont RAR 2024) sont attendues à 9 742 277,03€ en 2026.

4.1.3 Les dotations et fonds propres

- Les dotations et fonds propres représentent 962k€ :
 - o 956,7k€ de FCTVA correspondant aux investissements 2025 ;
 - o 40k€ de taxe d'aménagement ;
 - o 2,6M€ pour la couverture du besoin de financement 2025 (cpte 1068).

4.1.4 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2026 représentent 3,3M€. Pour rappel il s'agit, pour 2,5M€ de restes à réaliser de recettes de 2025. Les restes à réaliser correspondent aux subventions notifiées à la collectivité et proratisées aux montants des dépenses qu'elles financent.

Sont inscrits au budget 2026 uniquement des subventions qui nous ont été notifiées sur des projets en cours ou qui vont démarrer. Les montants de subvention sont proratisés aux dépenses.

Des demandes de subventions sont en cours et nous sommes dans l'attente de notification. Une fois notifiées, elles seront ajoutées au budget.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2026.

4.1.5 L'emprunt et le produit de cession

Au regard du programme d'investissement 2026, la Ville aura recours à l'emprunt à hauteur de 2,3M€.

Cet emprunt se décompose :

- Un emprunt de 585,4k€ correspondant aux subventions demandées non encore notifiées à la collectivité. Dès notification, notre besoin d'emprunt sera réduit d'autant ;
- Un emprunt de 571,2k€ pour assurer le préfinancement du FCTVA qui sera encaissé en 2027 ;
- Une emprunt long terme propre pour assurer le financement des investissements pour 1,1M€, soit un accroissement de l'encours de dette moyen long terme non fléché de 185k€.

La nouvelle majorité municipale effectuera des arbitrages afin de ne pas accroître l'encours de dette moyen long terme non fléché. Les arbitrages seront retranscrits dans la décision modificative adoptée par le conseil municipal prévu cet automne.

230k€ de recettes sont inscrits grâce aux cessions :

- Le terrain aux Carmes à l'association Charles Prevost Notre Dame de Lenne (100k€). Cette cession a été approuvée lors du conseil municipal du 2 avril 2024 ;
- Les locaux situés au 12 boulevard Jean Jaurès à Soliko pour 130k€. Cette cession a été approuvée lors du conseil municipal du 17 juin 2025.

COMMUNE DE LODEVE

5 LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit pour 2026. Il reste une parcelle à commercialiser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
002 - REPORT DE RESULTAT	23 189,66 €	23 189,66 €	23 189,66 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	96 420,48 €	23 189,66 €	96 420,48 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	96 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	96 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
RECETTES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
040 - OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82 €	73 230,82 €	73 230,82 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	73 230,82 €
DEPENSES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LODEVE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21340142500185

Poste comptable : TRESORERIE DE LODEVE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : LOTISSEMENTS LES GARDIES

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00	0,00	B1
I	0,00	0,00	B2
II	0,00	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II	
A	

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	0,00	73 230,82
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+	+

REPORTS	0,00	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	73 230,82	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	=	=
Total de la section d'investissement (2)	73 230,82	73 230,82

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	73 230,82	96 420,48
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+	+

REPORTS	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	23 189,66	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	96 420,48	96 420,48
TOTAL DU BUDGET (4)	169 651,30	169 651,30

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 230,82
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82

TOTAL	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	73 230,82
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	73 230,82	73 230,82	73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		73 230,82	73 230,82	73 230,82	73 230,82	73 230,82

TOTAL	96 420,48	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 189,66
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 230,82
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 230,82
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		73 230,82	73 230,82
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	73 230,82	73 230,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 189,66
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		73 230,82	73 230,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	73 230,82	73 230,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48		96 420,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	96 420,48	0,00	96 420,48
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			96 420,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

73 230,82

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								73 230,82

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A.2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées					73 230,82
---	--	--	--	--	------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée sur les AP dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)								
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
3355 <i>Travaux</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
011	Charges à caractère général (3)	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virtement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

23 189,66

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									
			I			II			96 420,48

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

	III
	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées

	96 420,48
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
011	Charges à caractère général (4)	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	23 189,66	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
71355	Variat° stocks terrains aménagés	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-73 230,82	-73 230,82
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-73 230,82	-73 230,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-73 230,82	-73 230,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-73 230,82	-73 230,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29





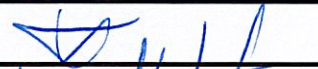
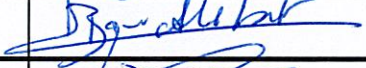

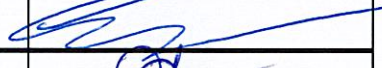


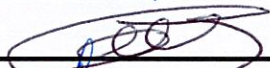


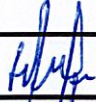

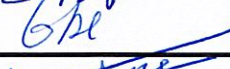

Contre : 0

Abstentions : 0




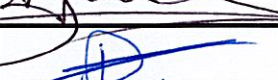

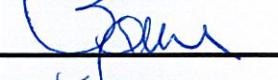


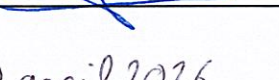
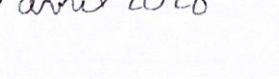
Date de convocation : 23 avril 2026

Présenté par (1), Claude LAATEB
A. l'ordre, le 29 avril 2026

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A. l'ordre, le 29 avril 2026
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AZORIN Guylène	
AÏDA Nora	
BENAMMAR-KOLY Fadelha	
BENFERHAT Rahma	
BOSC David	
BOUCHIGHA Heddy	
BOYER-ALIBERT Guylène	
BROL Jérôme	
CAPON Cédric	
CARO Frédéric	
CASTANIER Gilles	
CAUMES Marie-Pierre	
CAUVY Françoise	
CLAYEUX Marie-Hélène	
FRASQUET Corinne	
LAATEB Claude	
LEBON Brigitte	
LOBÉ Marie-Thérèse	
MARTINEZ Michel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MERCADIER Jean-Laurent	
PRADEL Julien	
REMMACH Mohamed	
ROCOPLAN Nathalie	
ROUQUETTE Damien	
SACARABANY Daniel	
SAUVIER Jean-Marc	
SINÉGRE Joana	
STADLER Magali	
VIRE Florian	

30 avril 2026

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ^v 30 avril 2026, et de la publication le 30 avril 2026

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

À Latèze, le 29 avril 2026,
Le Maire, Claude LAATEB

